

Claude Perreault

À: ville@sutton.ca
Objet: Règlement 115-2

Entretien des propriétés et des terrains qui devraient être dans un bon état de conservation.

Exemple : Parements extérieurs, , entretien des gazons à être coupés régulièrement et éliminer les rebuts sur les terrains.

Tel que : entreposage de pneus ,tôles, etc....

Limiter le nombre de remorque à 2 par résidence .

Exemple : Présentement 4 sur un terrain dans le Domaine Gagné et 2 tracteurs commerciaux.

Ne pas permettre de conteneurs sur des terrains résidentiels et des remorques qui servent de poulailler.

C'est bien beau les règlements mais il faudrait qu'il y est un employé pour les faire respecter et ne pas attendre qu'il y est une plainte d'un voisin.

Présentement lorsque nous faisons une plainte elle ne reste pas confidentielle.

Donc, on pourrait passer par le conseiller du District de la Ville.

On m'a déjà dit par un employé (inspecteur de la ville) : vous savez qu'il y a des règlements mais vous pouvez faire ce que vous voulez car l y a personne qui fait le suivi.

Exemple de non respect : Bromont coin Champlain

Rue Cartier
Rue Académie
Rue Hyland
Rue Gagné
Rue Principale Nord
Rue Principale Sud

NOTE : Au sujet de la coupe de gazon sur les terrains vacants il faudrait que la Ville donne l'exemple car cet été le terrain de la Filtex n' jamais été entretenu.
(herbes à poux envahissantes)



CLAUDE PERREAULT
8 rue Cartier
Sutton
Tél : 450-538-8440